

LE CHEF
DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE
L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Berne, le 29 août 1978.

Monsieur le Ministre et cher collègue,

Permettez-moi de vous remercier des efforts que vous avez personnellement déployés pour intensifier nos contacts bilatéraux et pour tenter de résoudre les quelques problèmes subsistant entre nos deux pays, à la suite de la visite que vous aviez faite à mon prédécesseur, M. E. Brugger, le 17 octobre 1977 à Berne et de l'entretien que vous avez bien voulu accorder à l'Ambassadeur Jolles, Directeur de la Division du commerce de mon Département, le 20 juin 1978, à Rome.

En ce qui me concerne, je forme le vœux que nous maintiendrons les contacts fructueux que mon prédécesseur avait entretenu avec vous. Dans ce contexte, je suis heureux d'apprendre qu'un de nos problèmes majeurs - celui concernant le prix des produits pharmaceutiques - fera l'objet d'entretiens à Rome les 27 et 28 septembre prochains lors de la première rencontre d'une Commission mixte ad hoc, telle que nous vous l'avions proposée par mémoire du 17 octobre 1977. A ce sujet je me

Monsieur Rinaldo Ossola
Ministre du Commerce extérieur

R o m e

-2-

permets de vous proposer, que ces discussions soient orientées, de commune entente, en fonction des deux objectifs suivants, dont le premier est une des conditions du second:

- préserver un climat propice au maintien et au développement des investissements suisses en Italie dans le secteur chimique et pharmaceutique;
- identifier les problèmes posés aux sociétés pharmaceutiques suisses et à leurs filiales en Italie à la lumière du régime italien nouvellement instauré en matière de fixation des prix des spécialités pharmaceutiques non seulement importées mais aussi fabriquées en Italie et rechercher des possibilités de solution appropriées.

Cette orientation des travaux me paraît d'autant plus souhaitable, que le développement futur des investissements suisses en Italie risque de se trouver gravement compromis si les perspectives qui les conditionnent ne s'améliorent pas et ceci notamment dans le secteur chimique et pharmaceutique qui représente un des potentiels d'investissements à l'étranger les plus puissants des industries suisses. Je suis persuadé, par contre, que des progrès substantiels dans le domaine pharmaceutique contribueront au renforcement de notre coopération

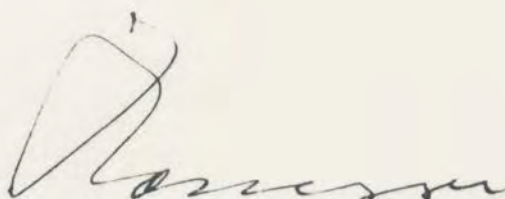
-3-

économique et industrielle au même titre que l'accord destiné à éviter la double imposition, dont la prochaine entrée en vigueur me semble sur une bonne voie.

Je serais très heureux si vous pouviez vous rallier à nos propositions quant à l'orientation générale des travaux de la Commission mixte. Il va de soi que la composition des deux délégations devrait en tenir compte de façon appropriée. J'espère notamment que votre Ministère puisse en assumer la présidence.

Je ne saurais clore ce message sans vous exprimer mes meilleurs vœux de succès dans la poursuite de votre profond engagement au service de l'économie de votre pays, ainsi que mon désir de vous rencontrer personnellement à une occasion propice.

Veuillez accepter, cher collègue, mes souhaits sincères pour votre bien-être personnel, ainsi que l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'R. ...', written in a cursive style.